

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-578

présenté par
M. Villedieu

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	1
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	1	0
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE*Amendement d'appel.*

En 2023, 70 649 véhicules ont été volés en France. C'est 11,1 % de plus qu'en 2022 (63 565 vols) et 18,9 % de plus qu'en 2021 (59 440).

Depuis plusieurs années, la France fait face à une recrudescence préoccupante des vols de véhicules. C'est un phénomène qui touche l'ensemble du territoire. Selon les données de 2024, les vols de voitures ont augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente, avec plus de 133 800 véhicules volés en 2023, un chiffre alarmant qui affecte lourdement nos concitoyens.

Cette criminalité a évolué avec l'apparition de nouvelles techniques de vol, notamment les vols électroniques via des dispositifs de piratage numérique, facilitant le vol de voitures sans effraction physique. Certaines régions, particulièrement les grandes agglomérations et les zones périurbaines, sont devenues des points noirs où le taux de vol est bien plus élevé que la moyenne nationale.

Le sens de cet amendement est d'appeler l'attention du Ministre de l'Intérieur sur la stratégie du Gouvernement et les moyens prévus pour lutter contre ce fléau.